ROUBAIX

Coup de chaux. — Hier, vers six heures du matin, un fermier de Wattrelos, M. Vanholand David, venait de terminer dans la rue de Babylone un chargement de tonneaux de vidanges. Il était occupé à faire faire demi-tour à son attelage, lorsque le timon vint frapper en pleine poitrine M. Alphonse Vanackère, âgé de 55 ans, fileur, demeurant à la barrière des Hautes, à Wattrelos, qui sortait de la filature de MM. Motte et Blanchet où il travaille du nuit. L'ouvrier qui se plaignait de vives douleurs dans les reins et au poignet droit, a été aussitôt transporté par ses camarades dans la loge du concierge où des soins énergiques lui furent donnés en attendant M. le docteur Dupré. Ce dernier a constaté une fracture du poignet droit et des contusions internes. Le blessé a été transporté en voiture à son domicile. Une enquête est ouverte par M. Fouvière, commissaire de police du 3e arrondissement.

Choses scolaires. — Mercredi, à cinq heures du soir, tous les directeurs et directrices des écoles publiques de Roubaix se sont réunis dans un des salons de la Mairie pour dresser, de concert avec MM. Lehoucq, adjoint au maire, et Bourbon, inspecteur primaire, la liste des livres de prix à décerner aux élèves à la fin de l'année scolaire.

Ouverture de la saison photographique. — Notre concitoyen M. Georges Bourgeois, le sympathique professeur de photographie et directeur de la succursale de la Maison Lilliroise, de Lille, 30 bis, rue Pauvrée (près la Banque de France) reprend ladite succursale qu'il gérait avec tant de compétence depuis de nombreuses années. Il se tient toujours à la disposition des professionnels et amateurs pour tous les renseignements et devis d'installations qu'ils pourraient lui demander.

A partir du 20 mars prochain, liquidation des appareils et produits en stock. Occasions extraordinaires des modèles 1906.

21m.2054.

Les accidents du travail. — Chez MM. Ch. et A. Scrépel, teinturiers, rue de la Tuilerie, M. Alfred Lagé, âgé de 47 ans, domestique, demeurant rue de Saint-Quentin, 19, a été blessé au pouce droit en tirant une voiture. Quinze jours de repos.

— A la Société Anonyme de Peignage de la rue du Collège, M. Prosper Decock, âgé de 35 ans, ouvrier, demeurant rue de la Gare, à Avelghem, a eu le pouce gauche pris et écrasé dans les engrenages d'entrée de l'ourdeuse en voulant enlever une mèche de laine. Trente jours de repos.

— Chez MM. Grieux, serruriers, rue de Blanchemaille, 29, M. Dehoogho François, homme de peine, rue Carnot, 82, à Mouveaux, a été blessé à la partie supérieure de la jambe gauche par suite de la chute d'une barre de fer. Un mois de repos.

— Chez MM. Motte et Delescluse frères, teinturiers-apprêteurs, boulevard de Belfort, M. David Hector, âgé de 18 ans, apprenti, demeurant à Wattrelos, hameau de la Bullerie, s'est fait une plaie de la face dorsale du pied droit en tombant. Quinze jours de repos.

— Chez MM. Crespel frères, chaudronniers, rue de l'Ommeleit, 112, M. Vandersonde Charles, âge de 23 ans, demeurant rue Lecroix, 616, a eu la main droite serrée entre deux tôles. Quinze jours de repos.

— Au peignage de l'Epeule, M. Gustave De Tavernier, âgé de 38 ans, conducteur, demeurant à Halluin, s'est luxé l'épaule droite en tombant dans la cuve des machines. Trente jours de repos. Docteur Lepers.

Le concert de la Philharmonique de Jean-Ghislain. — Mardi soir a eu lieu la clôture des concerts d'hiver offerts par nos sociétés à leurs membres honoraires et c'est au « Théâtre des Variétés » que la Philharmonique de Jean-Ghislain avait réuni ses invités.

Bien avant l'ouverture du concert, la salle était comble : ce succès est un éloge pour la commission de la Philharmonique qui avait assembléé des artistes de talent à l'occasion de cette fête de famille.

Après un « Allegro militaire » brillamment enlevé par la Société et l'ouverture des « Sellim-Bazouqui », jouée avec beaucoup d'ensemble et un sentiment de nuances qui lui honneur aux musiciens et à leur chef, M. Ch. Béhiels, nous avons entendu une jeune cantatrice, Mlle Louise Codron, qui nous a charmés par sa jolie voix de mezzo-soprano et la façon experte dont elle en fait usage. L'air de « Sennon et Dalila », le « Noël d'Irlande », « Ton sourire », et deux auxiliaires chansons de Grieg, dites comme elle sait les dire, ont été applaudis à bon droit. Mlle Hirman, dont on connaît la voix chaude de baryton, a chanté l'air de l'« Africaine » et l'air du « Bal Masqué » à la satisfaction générale. M. Albert Morgo, pianiste solo de la Philharmonique et MM. Charles Jonas et Paul Béhiels, clarinettistes, ont très bien joué les morceaux qui leur étaient dévolus et ont prouvé que la Société, à côté de ses qualités d'ensemble, avait aussi quelques virtuoses de bon aloi. M. Delcambre, un peu enroué, n'a pu rendre avec toute la verve qu'il aurait fallu les chansons humoristiques qu'il avait fait inscrire au programme et ra fui dommage ; par contre, M. Desauvage qui provoqua l'hilarité générale par ses pesquilles patoises, assaisonnées d'un sel un peu gros mais vraiment comique. Après quelques vues cinématographiques qui intéressèrent vivement le public, le concert fut terminé par une comédie militaire : « Mam'zelle le Commandante », composée par M. Desauvages et jouée par lui-même, M. Mickie Vandenbrouck et la petite Jeanne qui fut charmante d'espièglerie mutine.

Au cours de la soirée une quête fut faite par quelques fillettes qu'accompagnaient les commissaires de la Société, au profit des victimes de la catastrophe de Tokien. Tous nos rempliments pour cette touchante pensée à laquelle les auditeurs firent un cordial accueil.

Etat-Civil

Naissances. — Suzanne Pallyn, rue Desnis, 16 — André Boussin, rue Casimir-Périer, 14 — Nabuchodonosor Doutreligne, rue Paul-Bert, 2 — Alfred Sterbaut, rue des Longues-Haies, 152 — Jules Desnoulez, boulevard de Cambrai — Raymonde Verstraete, boulevard de Cambrai.

Décès. — Jean Sommen, 19 ans, rattacheur, rue Blanchemaille — Philomène Debille, 66 ans, s. p., boulevard de Strasbourg, 47.

Mariage. — Emile-Frédéric Broeckman, carrossier à Valenciennes et Jeanne Watteau, tripolesse, rue de l'Alma, fort Fraser, 12.

TOURCOING

Manifestation de sympathie. — Nous avons annoncé il y a quelques jours la prochaine retraite de deux brigadiers de la police municipale, MM. Carlos Dutilleul et Pierre Clarisse. M. Carlos Dutilleul a passé hier sa dernière nuit de garde et s'en montrait tout heureux presque autant que lors de sa première nomination. Son émotion n'est augmentée que encore par suite de la manifestation de sympathie dont il a été l'objet de la part des hommes composant la brigade B qui l'accompagnait. C'est l'agent Mathieu qui, au nom de tous, s'est exprimé dans les termes suivants :

Brigadier Dutilleul, les agents de votre brigade qui vous prêtent de votre dernière nuit de garde pour vous exprimer toute l'une dette d'amitié. Vous avez toujours été pour nous un chef sympathique, doublé de bon conseil. Au nom de mes collègues, réunis ici, je vous remercie bien chaleureusement de votre geste de bien vouloir accepter ce modeste cadeau comme témoignage de notre sympathie et de bon souvenir que vous conserverons de vous. Brigadier Dutilleul, vous laissez tous le vive ardeur que vous joue bien, le plus longtemps possible, de votre retraite et bon gagnée.

L'estimé homme qu'est le brigadier Dutilleul a répondu : Je vous suis reconnaissant, et vous remercie vous des sentiments que vous me témoignez. Un bon pied le surlendemain de vous le meilleur souvenir et je prétend que vous venez de me remettre ma servire à ma faire penser aux cette à ma brigade. Je vous souhaite de tout cœur que mon successeur soit bon savers vous car vous êtes tous de braves et dévoués serviteurs que j'étais fier de commander et que j'ai peine à quitter. Votre chef de brigade est un ancien commandant qui a fait la guerre de 1870-71 et qui était le plus ancien des sergents dans le personnel de la police de Tourcoing. Avant de vous quitter je suis heureux de féliciter, au nom de la brigade, l'agent Louis-Jules Dujardin qui vient d'être honoré tout récemment d'une récompense méritée par ses bravours. Mes amis, pour la dernière nuit que nous nous trouvons réunis, je bois à la santé des hommes de la brigade B.

Tous ceux qui ont pris part à cette manifestation sympathique en garderont longtemps le souvenir.

Grève d'ouvriers de peignage. — 56 ouvriers du peignage de MM. Lorthiois frères, rue Wattinne, ont cessé le travail hier après-midi demandant le renvoi d'un ouvrier du nuit dont ils ont à se plaindre.

Grève de doublures. — 33 doublureuses de chez MM. Dervaux frères, rotordeurs, rue de Gulemes, ont abandonné le travail se refusant à travailler une partie de laine qui, disent-elles, leur laisserait à peine au gain de 0,75 par jour.

Nécrologie. — Mlle Baudeuf, directrice du collège de jeunes filles, vient d'avoir la douleur de perdre son père, M. Victor Baudeuf, décédé dans sa 81e année. Le défunt était chevalier de la Légion d'honneur. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui, à 10 heures 1/2. L'assemblée aura lieu à l'Hôtel-Dieu, rue Pauvrée, 30 bis, rue Pauvrée (près la Banque de France) reprend ladite succursale qu'il gérait avec tant de compétence depuis de nombreuses années. Il se tient toujours à la disposition des professionnels et amateurs pour tous les renseignements et devis d'installations qu'ils pourraient lui demander.

A partir du 20 mars prochain, liquidation des appareils et produits en stock. Occasions extraordinaires des modèles 1906.

21m.2054.

Les accidents du travail. — Chez MM. Ch. et A. Scrépel, teinturiers, rue de la Tuilerie, M. Alfred Lagé, âgé de 47 ans, domestique, demeurant rue de Saint-Quentin, 19, a été blessé au pouce droit en tirant une voiture. Quinze jours de repos.

— A la Société Anonyme de Peignage de la rue du Collège, M. Prosper Decock, âgé de 35 ans, ouvrier, demeurant rue de la Gare, à Avelghem, a eu le pouce gauche pris et écrasé dans les engrenages d'entrée de l'ourdeuse en voulant enlever une mèche de laine. Trente jours de repos.

— Chez MM. Grieux, serruriers, rue de Blanchemaille, 29, M. Dehoogho François, homme de peine, rue Carnot, 82, à Mouveaux, a été blessé à la partie supérieure de la jambe gauche par suite de la chute d'une barre de fer. Un mois de repos.

— Chez MM. Motte et Delescluse frères, teinturiers-apprêteurs, boulevard de Belfort, M. David Hector, âgé de 18 ans, apprenti, demeurant à Wattrelos, hameau de la Bullerie, s'est fait une plaie de la face dorsale du pied droit en tombant. Quinze jours de repos.

— Chez MM. Crespel frères, chaudronniers, rue de l'Ommeleit, 112, M. Vandersonde Charles, âge de 23 ans, demeurant rue Lecroix, 616, a eu la main droite serrée entre deux tôles. Quinze jours de repos.

— Au peignage de l'Epeule, M. Gustave De Tavernier, âgé de 38 ans, conducteur, demeurant à Halluin, s'est luxé l'épaule droite en tombant dans la cuve des machines. Trente jours de repos. Docteur Lepers.

Le concert de la Philharmonique de Jean-Ghislain. — Mardi soir a eu lieu la clôture des concerts d'hiver offerts par nos sociétés à leurs membres honoraires et c'est au « Théâtre des Variétés » que la Philharmonique de Jean-Ghislain avait réuni ses invités.

Bien avant l'ouverture du concert, la salle était comble : ce succès est un éloge pour la commission de la Philharmonique qui avait assembléé des artistes de talent à l'occasion de cette fête de famille.

Après un « Allegro militaire » brillamment enlevé par la Société et l'ouverture des « Sellim-Bazouqui », jouée avec beaucoup d'ensemble et un sentiment de nuances qui lui honneur aux musiciens et à leur chef, M. Ch. Béhiels, nous avons entendu une jeune cantatrice, Mlle Louise Codron, qui nous a charmés par sa jolie voix de mezzo-soprano et la façon experte dont elle en fait usage. L'air de « Sennon et Dalila », le « Noël d'Irlande », « Ton sourire », et deux auxiliaires chansons de Grieg, dites comme elle sait les dire, ont été applaudis à bon droit. Mlle Hirman, dont on connaît la voix chaude de baryton, a chanté l'air de l'« Africaine » et l'air du « Bal Masqué » à la satisfaction générale. M. Albert Morgo, pianiste solo de la Philharmonique et MM. Charles Jonas et Paul Béhiels, clarinettistes, ont très bien joué les morceaux qui leur étaient dévolus et ont prouvé que la Société, à côté de ses qualités d'ensemble, avait aussi quelques virtuoses de bon aloi. M. Delcambre, un peu enroué, n'a pu rendre avec toute la verve qu'il aurait fallu les chansons humoristiques qu'il avait fait inscrire au programme et ra fui dommage ; par contre, M. Desauvage qui provoqua l'hilarité générale par ses pesquilles patoises, assaisonnées d'un sel un peu gros mais vraiment comique. Après quelques vues cinématographiques qui intéressèrent vivement le public, le concert fut terminé par une comédie militaire : « Mam'zelle le Commandante », composée par M. Desauvages et jouée par lui-même, M. Mickie Vandenbrouck et la petite Jeanne qui fut charmante d'espièglerie mutine.

Au cours de la soirée une quête fut faite par quelques fillettes qu'accompagnaient les commissaires de la Société, au profit des victimes de la catastrophe de Tokien. Tous nos rempliments pour cette touchante pensée à laquelle les auditeurs firent un cordial accueil.

Etat-Civil

Naissances. — Suzanne Pallyn, rue Desnis, 16 — André Boussin, rue Casimir-Périer, 14 — Nabuchodonosor Doutreligne, rue Paul-Bert, 2 — Alfred Sterbaut, rue des Longues-Haies, 152 — Jules Desnoulez, boulevard de Cambrai — Raymonde Verstraete, boulevard de Cambrai.

Décès. — Jean Sommen, 19 ans, rattacheur, rue Blanchemaille — Philomène Debille, 66 ans, s. p., boulevard de Strasbourg, 47.

Mariage. — Emile-Frédéric Broeckman, carrossier à Valenciennes et Jeanne Watteau, tripolesse, rue de l'Alma, fort Fraser, 12.

AUTOUR DE LILLE

LANNOY. — Les électeurs du canton de Lannoy sont convoqués pour le dimanche 7 avril, à l'effet d'élire un représentant au Conseil d'arrondissement, en remplacement de M. Mullier-Dewailly, décédé.

TEMPLEUVE. — L'Harmonie républicaine offre un grand concert gratuit, le dimanche de Pâques, 31 mars, aux soins des filles de la Mairie, à 3 heures. Les amateurs de musique pourront apprécier les progrès faits par cette société toujours prête à rendre service et à organiser des fêtes dans la localité.

BELLEGHEM. — Le conseil municipal se réunira prochainement. Voici l'ordre du jour : Groupe scolaire de la Barrière de Lommes : emprunt. — Chalet-buffet ; réception des travaux de transformation du chauffage de l'eau. — Crédits. — Requête du Bureau de Bienfaisance ; Avis. — Communications.

Sports et Jeux

Lotsen. — Un concours de tir à la boule aura lieu le dimanche 31 mars, à 3 heures du soir, au Petit-Casino, près du pont d'Armentières, à Lotsen, près Lens. 100 francs de prix. Mise, 2 fr. 50.

CONCOURS DE COQS

A Lille. — Dimanche 24 mars, grand concours de coqs, onze pour trente, chez M. Durand, 61, rue de Flandre. La mise au parc à 7 heures, 10 sociétés y prendront part.

CYCLISME

A Wambrechies. — La société vélocipédique « Pédale de Wambrechies » donnera une grande fête cycliste le dimanche 16 juin prochain. Elle sera organisée au profit des pauvres, sous les auspices de la Municipalité. Le Rallye Paper du matin offrira aux amateurs plus de 500 francs de prix : le premier sera de 100 fr. en espèces. Dans l'après-midi, d'autres distractions vélocipédiques variées seront organisées avec le gracieux concours de la Musique municipale. Des primes seront distribuées aux sociétés les plus nombreuses et les plus éloignées. L'importance des différents prix pour cette seconde partie de la fête dépassera 300 francs.

LE NORD

DOUAI

GUESNAIN. — Mercredi, vers une heure du matin, un ouvrier italien, Joseph Vay, 24 ans, qui travaillait à la veine, à la fosse St-Rémi des mines d'Aniche, à Guesnain, a été surpris par l'explosion d'une mine qui a lait long feu, et a eu la rotule gauche fracturée, ainsi qu'une énorme plaie à la jambe. Remonté ce jour, le blessé a été passé par le docteur Piet, puis transporté d'urgence à l'Hôtel Dieu, à Douai, où il subira probablement l'amputation de la jambe atteinte.

CAMBRAI

FONTAINE-AU-PIRE. — Pendant la nuit de lundi à mardi, M. Adolphe Brabant, cultivateur, rue du Piré, à Fontaine-au-Pire, fut réveillé par un bruit anormal provenant de le cour de son habitation. Il se leva et, après s'être armé d'une fourche, sortit de chez lui pour se rendre compte de ce qui se passait. A peine avait-il fait dix pas dans la cour qu'il aperçut trois ombres qui s'élançèrent sur lui et le désarmèrent brutalement de sa fourche. L'un des bandits lui en porta un coup violent. Blessé grièvement, M. Brabant appela au secours : les malandrins, craignant d'être surpris, prirent la fuite sans avoir été reconnus. M. Brabant, conduit à l'hôpital de Beauvois, y a reçu les soins que nécessitait son état.

CAUDRY. — Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Caudry s'est réuni en séance publique le lundi 18 mars, à 6 heures 1/2 du soir, sous la présidence de M. Fivet, maire. Dix-sept conseillers assistaient à cette séance.

1°. Voirie. — Les habitants d'en bout de la rue Nationale ont adressé une pétition au Conseil, tendant à améliorer l'état actuel de leur rue, et pour éviter les inondations dans les cas de fortes pluies. D'après une lettre de l'agent voyer principal, il y aurait lieu de rehausser la chaussée, construire un aqueduc, puis couvrir le fossé et procéder à un curage sérieux. La commission des travaux étudiera la question.

5° Création d'un poste d'instituteur. — Vu le nombre croissant d'élèves fréquentant l'école Victor Hugo, M. Ringeval, directeur de cette école demande le création d'un nouveau poste d'adjoint, ce qui lui est accordé. Le Conseil vote ensuite les crédits nécessaires au traitement du nouvel instituteur.

6° Ouverture de crédits. — Les crédits suivants sont ensuite voités : Sur l'exercice de 1906, assistances médicales, 2.156 fr. 60 ; Contingent général dans le service des enfants assistés, 185 fr. 25 ; Contingent sur la protection de la santé publique, 518 fr. 26 ; Assistance aux vieillards, 120 fr. ; Frais dès à Me Duez, 18.20 ; Frais de rapports d'indigents, 815 fr. 65 ; Frais d'inspection dans l'affaire de l'abattoir, 228 fr. 55 ; Fournitures classiques aux enfants des écoles, 663 fr. 43 ; Entretien des rues et chemins ruraux, 681 fr. 46. Une demande d'augmentation de traitement de la femme de service à l'école de la rue Jacquart, est rejetée.

4° Demande de la ville d'Avion. — Cette ville a décidé d'élever par souscription un monument aux habitants victimes de la catastrophe de Courrières. Elle sollicite une subvention de la municipalité cambrésienne. Le Conseil ajourne cette question.

Une demande de M. Puche, père de cinq enfants, tendant à une dispense de 13 jours est gratifiée d'un avis favorable.

Un crédit de 4.500 francs est ensuite voté pour le pavage de la place Thiers, dans la partie occupée jadis l'école de Mme Ternisien, actuellement démolie.

Un autre crédit de 5.500 francs, présenté par la commission des Fêtes pour l'organisation du festival des 19 et 20 mai prochain, est aussi approuvé. Un marché de 1.500 francs, passé avec la maison Muguet, de Cambrai, pour la décoration et l'illumination de cette fête est ensuite voté.

Une demande de rectification d'alignement présenté par M. Rachy-Wanerd, rue de Saint-Quentin, obtient un avis favorable, sous réserve d'entente avec l'agent voyer cantonal.

Le concierge de la rue Zola, surchargé de besogne, demande qu'on lui adjoigne sa femme pendant les mois de chauffage de l'école. Cette demande est prise en considération et le Conseil vote pour les mois d'hiver une augmentation de traitement de 40 francs par mois. Le loyer de l'allocation mensuelle à servir aux vieillards assistés à domicile avait été précédemment fixé à 25 francs. Le Conseil général a haussé ce taux à 15 francs. Le Conseil prend acte. Un crédit de 300 francs est ensuite voté pour l'installation d'une borne-fontaine rue du Progrès. Un vœu de M. Sandras tendant à établir un conseil de prud'hommes à Cambry, reçoit l'approbation du Conseil. MM. Quinchon, Cardon et Carpentier, conseillers municipaux, sont nommés membres du comité de la musique municipale. Une proposition de M. Carpentier tendant à fermer la mairie les jours de fêtes légales est approuvée. La séance est ensuite levée à 11 heures ½.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

LENS. — Mardi, vers 10 heures du matin, le jeune Gustave Donle, âgé de six ans, dont les parents habitent, 49, rue de Lièvin, à Lens, se rendait à la Coopérative de la rue du Bois, lorsqu'arrivé au passage à niveau voisin de la fosse n° 4, route d'Arras, une voiture conduite par M. Hentlegnol, voyageur de la maison Henri Dupuis, négociant en laines, à Douai, qui venait en sens inverse le renversa. Relevé aussitôt par des passants, l'enfant fut transporté dans une maison voisine, où il reçut les soins du docteur Hémery. Il se plaint de douleurs au côté droit et à la tête. Son état est assez grave.

— Le Conseil municipal de cette ville se réunira dans une des salles de l'Hôtel de Ville, le 25 mars, à six heures et demie du soir. Les questions suivantes figurent à l'ordre du jour :

Tirage d'obligations — Indemnité de logement du pasteur protestant pour 1906 — Communication de M. le sous-préfet — Assistance obligatoire aux vieillards (liste supplémentaire) — Vente d'un moteur à gaz de l'abattoir — Correction d'une chaussée pavée, place de la République — Autorisation de traiter de gré à gré avec la société le « Parage d'Emmerin » — Construction de trottoirs, place de la République ; adjudication provisoire — Construction de trottoirs, rue Ed. Bollaert ; déclaration d'utilité publique — Construction de trottoirs, rue de la Bataille (partie comprise entre la route d'Arras et la rue de la Bataille) ; autorisation de traiter de gré à gré avec la société des « Asphaltes et Bitumes » — Questions diverses.

BENIN-LIÉTARD. — Par arrêté en date du 19 mars, M. le sous-préfet de Béthune a désigné M. Dhumézelle, maire de Bourges, commissaire-enquêteur, pour recevoir et constater personnellement les avantages et inconvénients qui peuvent résulter de l'aliénation d'une partie du presbytère et de la construction d'un caveau d'attente au cimetière. Les dossiers restant à la disposition du public, à la mairie, à dater du 24 mars, M. Dhumézelle recevra le dimanche 31 mars.

— C'est dimanche prochain 24 mars, à 4 heures de l'après-midi, que l'harmonie de l'Industrie et du Commerce offre à ses membres honoraires un grand concert-spectacle, salle Lompret, rue Elie-Gruyelle. En outre des auditions de MM. Aymerd et Demeilly, Devillers, Reynald, Ensaldy et Gigot, on jouera « La Fille du Régiment », opéra-comique en 4 actes, de Donizetti.

— Deux femmes malades, dangereuses pour la santé publique, viennent encore d'être dirigées sur l'hôpital Saint-Sauveur de Lille par décision de M. le maire. Sage mesure et d'utilité incontestable.

SAINT-OMER

Société des Francs-Tireurs. — 1er prix, MM. Lemaire ; 2e, Pérus ; 3e, Trouvé ; 4e, Courquet fils ; 5e, Vincent ; 6e, Declercq ; 7e, Marsels ; 8e, Mavy ; 9e, Ridoulet ; 10e, Bara ; 11e, Dicque ; 12e, Andry ; 13e, Beaucourt ; 14e, Caron. Poule après le tir : 1er prix, MM. Trouvé fils ; 2e, Mavy ; 3e, Courquet père ; 4e, Caron ; 5e, Beaucourt ; 6e, Marsels ; 7e, Andry.

QUERNES. — Le sieur François Parot, 81 ans, cultivateur à Quernes, s'est précipité sur son frère, Jean-Baptiste Parot, 76 ans, cultivateur, et l'a très grièvement blessé à coups de marteau et de serpe. François Parot a agi dans un accès de folie subite. Revenu à la raison, il a manifesté un profond désespoir.

TRIBUNE POUR TOUS

Lille, 19 mars.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Je vous serai très reconnaissant de bien vouloir publier dans les colonnes de votre estimable journal la lettre suivante que j'ai adressée à M. le rédacteur en chef de l'« Egalité » :

« Dans votre numéro du 17 courant, vous avez relaté que la Société des Vidangeurs Lilloises avait, pendant trois nuits consécutives, pratiqué l'épandage autour des arbres du boulevard de Paris, à Roubaix. Votre information est parfaitement exacte, mais je vous prie de faire remarquer que l'initiative de cette opération n'émane pas de notre Société. »

Je me bornerai à ajouter à ces lignes, M. le Rédacteur, que si un certain nombre d'hygiénistes s'élèvent avec véhémence contre l'épandage, d'autres soutiennent au contraire que cette opération est sans danger. Mais il suffit que cette question soit controversée pour que je tienne à dégager devant l'opinion publique la responsabilité de la Société que je dirige.

Je vous prie d'agréer, etc.

GUERMONPREZ.

FINANCES

Paris, 20 mars 1907.

« Déjà mieux disposé hier, le marché s'améliore aujourd'hui. Notre Rente Française s'avance de 20,25.

Les Fonds étrangers sont tous en avance, principalement les Russes.

En Banque, les obligations du Port de Paris sont recherchées à 407. L'action du chemin de fer Paris-Plage à Paris-Plage s'avance à 116. Cette entreprise jouit de garanties spéciales d'intérêt accordées par l'Etat, le département et les communes intéressées.

Le Journal Officiel a commencé la publication de la liste des sociétés d'Assurances sur la Vie et des sociétés françaises ou étrangères qui ont été admises à l'enregistrement dans les termes de la loi du 17 mars 1905. Peut-être sera-t-on surpris de trouver dans cette liste le nom de certaines sociétés dont la réputation est loin d'être intacte. C'est que, en réalité, l'enregistrement n'est ici qu'une simple formalité constatant uniquement que la Société qui l'obtient est régulièrement constituée et qu'elle satisfait à l'action de contrôle et des contrôleurs que de discuter les bonnes Compagnies des mauvaises et de mettre un frein aux exploits de ces dernières. Mais il rendra du temps. En attendant, le public aurait lort de prendre l'enregistrement d'une société quelconque pour un certificat de crédit et de correction indiscutables. Il convient, comme par le passé, de n'accorder confiance qu'aux sociétés qui ont fait leurs preuves.

Nos chemins de fer sont en repriso.

Tablettes d'un Spéculateur, 5, r. d'Amboise, Paris.

C'EST LA MÊME CHOSE!

Vaille que que bien coup de cafetiers et restaurateurs qui n'ont pas de

BANYULS-TRILLES

disent aux clients qui leur en demandent, on leur servent un autre produit.

EH BIEN, NON

ce n'est pas la même chose,

et les gens que le BANYULS-TRILLES est un véritable apéritif recommandé par le corps médical parce qu'il est soigneusement préparé avec du vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina, tandis que ce qu'on leur sert à la place.....???

Aussi, ne cesserez-vous trop engager le public à en consommer d'entre apéritif que le BANYULS-TRILLES et n'exiger l'étiquette sur la bouteille. 33366

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Les suites d'une critique théâtrale

MM. Paul Léonard, 48 ans, domicilié à Lille et Seraphin Vandenbeede, 29 ans, employé à Lille, le premier comme gérant, le second comme rédacteur, ont été traduits hier devant le tribunal correctionnel pour diffamation.

M. Vandenbeede avait fait une critique de « Cavalleria Rusticana », pièce qui fut jouée au Théâtre municipal, il y a peu de temps. — Peu après, un des artistes vissé dans cette critique, adressa à M. Vandenbeede une lettre d'injures. — Dans la nouvelle « Lille-Artiste » du 20 janvier dernier, M. Vandenbeede avait fait insérer une réponse à cette lettre. M. Neratly, baryton d'opéra au Théâtre de Lille, se crut visé et diffamé aussi poursuivit-il en diffamation MM. Léonard et Vandenbeede.

Après plaidoirie de Me Brackers d'Hugo pour M. Neerlly et de Me Guichard pour les prévenus, le Tribunal a condamné les inculpés à 16 francs d'amende avec sursis et à fr. de dommages-intérêts. Il ordonne en outre l'insertion du jugement en première page de « Lille-Artiste ».

Gérant indélicat

M. Rigoulet-Breton, brasseur à Courrières, avait confié à M. H. D., employé à Lille, la gérance d'un café situé 7, rue Neuve, où H. D. habite du reste encore actuellement.

Dans le contrat de gérance il était convenu que M. H. D. remettrait à M. Rigoulet-Breton au fur et à mesure des ventes le montant des recettes. — Le gérant n'a pas exécuté ses engagements et il reste encore devoir à M. Rigoulet une somme de 1100 fr. 70.

Me de Lamezeyrens pour M. Rigoulet, a demandé au Tribunal condamnation du paiement de la somme due.

Me Sorel pour le prévenu, sollicitait l'acquittement de son client prétendant qu'il y avait complicité à faire entre les parties.

Le Tribunal a condamné H. D. à 15 jours de prison avec sursis pour abus de confiance. — Il l'a condamné en outre au paiement de 1129 fr. 70.

La fraude

Henri Bachmiack, lisserand, âgé de 53 ans, domicilié à Wattrelos, hameau de Grimonpont, a été surpris le 18 mars à Wattrelos introduisant en fraude 15 litres de café vert renfermés dans une ceinture. Il est condamné à 2 mois de prison.

— Le 17 mars à Tourcoing, le nommé Henri Verroye, 22 ans, ouvrier agricole à Roncq, 310, rue de Lille, a été trouvé porteur d'un ballot contenant 83 kilos de café vert d'une valeur de 219 fr.

Il est condamné à 24 jours de prison.

— Désiré Deckeyser, doubleur, âgé de 17 ans, domicilié à Roubaix, rue Meyerbeer, cour Juifels, 11, a introduit le 13 mars au Touquet 15 kilos de café vert d'une valeur de 45 fr.

Le Tribunal l'a condamné à 5 jours de prison avec sursis.

DRAME DE JALOUSIE

Le quartier de Fives, fundi dernier, a été mis en émoi par un drame de jalousie, qui n'aura, heureusement, pas de conséquences très graves.

Deux tourtereaux

Il y a environ deux ans, Rosalie Courcelle, âgée de 19 ans, originaire d'Ascq, faisait la connaissance d'un jeune homme de son âge, Maurice Lo, métallurgiste, chez M. Meunier à Fives, et dont les parents habitent rue Jean-Bart, à Hellemmes. Désireux de secouer la tutelle de leurs parents, et animés surtout du désir de vivre le plus près possible l'un de l'autre, les deux jeunes gens décidaient, quelques mois après leur première rencontre, de vivre maritalement. Maurice Loué et Rosalie Courcelle abandonnèrent leurs familles pour aller habiter une chambre garnie de l'estaminet Debrogne, 230, rue Pierre-Legrand, à proximité de la Bleiure Wandewegue, où Rosalie Courcelle était employée comme varoutieuse.

Au mois de septembre dernier, de l'union des deux jeunes gens, naissait une fillette. Cette naissance resserrait les liens qui unissaient le jeune ménage et les deux tourtereaux seraient encore à goûter le parfait bonheur si un incident minime en lui-même, mais gros de conséquences, ne s'était produit ces jours derniers.

Fâcheux incident

Samedi soir, vers sept heures, après s'être présenté à l'examen du Couvent de revision qui l'avait reconnu bon pour le service, Maurice Loué se trouvait avec Rosalie Courcelle dans un estaminet de la rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, où trois de leurs amis des camarades, la bombe la circonstance, quand survint un jeune homme qui s'approcha de Rosalie et lui demanda la faveur d'exécuter une valse en sa compagnie.

« Bien que cet étranger fut un ami d'enfance de Rosalie Courcelle, cette invitation n'eut point le don de plaire au jeune métallurgiste ; Loué connut cependant en colère et le discussion qui devait totalement naître n'éclata qu'au dehors et quelques heures plus tard.

La querelle fut vive ; elle le devint surtout au moment où le jeune ménage entra dans l'appartement de la rue Pierre-Legrand. Maurice était si furieux qu'il se jeta sur son amie armé d'un rasoir.

Rosalie Courcelle, doutée d'une force peu commune, résiste avec vigueur et envoya son ami s'étaler sur le plancher ; Ah ! ah ! lui dit-elle, tu te trompes si tu crois m'arranger ainsi. En même temps elle lui jetait au visage toutes ses affaires et lui intimait l'ordre de déguerpir. Tout content, Maurice Loué descendit les escaliers et rentra chez ses parents.

Dimanche matin, Rosalie se promenait dans le quartier de Fives, quand elle rencontra son ami et lui demanda s'il consentait à revenir avec elle.

Le métallurgiste lui répondit d'un air un peu narquois qu'il avait trouvé une autre amie, le varoutieuse en conçut un vif chagrin et résolut de se venger. Dans ce but, elle acheta quelques instants plus tard, un couteau d'une vingtaine de sous, bien décidée à en frapper son ami à la première occasion.

Le coup du couteau

Cette occasion, Rosalie devait la trouver lundi soir, vers sept heures et demie.

Elle venait de sortir de son atelier, lorsqu'elle aperçut son ex-ami causant et riant avec plusieurs camarades. Rosalie s'en fut immédiatement vers lui : « Vas-tu encore la fouiner de moi ? dit-elle en exhibant son couteau ; ne ris plus ou je t'en frappe ».

Maurice Loué n'avait pas pris ces paroles au sérieux, car avançant son cou, il s'écriait : « Frappe, si t'en ose, coco ! ».

Le moment était propice... Abaissant son arme sur son ami, la varoutieuse frappa avec force et blessait grièvement Loué à la joue droite et au cou. Revenu de son épouvante, la meurtrière jeta son couteau et alla se constituer prisonnière au commissariat du 3e arrondissement.

A l'audience, Rosalie Courcelle a manifesté les plus vifs regrets. Le Tribunal l'a condamnée à 1 mois de prison avec sursis.

Cour d'assises du Pas-de-Calais

La Chambre des mises en accusation a renvoyé devant le jury criminel les affaires suivantes :

Toulotte Louis-Marie-Antoine, journalier, demeurant à Oye, homicide volontaire.

Nové Adrien, ouvrier mineur, demeurant à Eleuges (Belgique), tentative d'assassinat à Rouvroy.

Guilbert Marie-Louise-Justine, domestique, demeurant à Dunkerque, infanticide.

Dhéal Charles-Louis, sans profession, si domicile, Guilbaut Vital, sans profession si domicile, vol qualifié.

Mornave Françoise, journalière, demeurant à Billy-Montigny, infanticide.

Un Conseil par jour

Taches de café, de vin rouge et de fruits

Un pharmacien m'a donné la recette suivante pour les tâches de fruits, de vin rouge et de café, même lorsqu'elles ne sont plus toutes fraîches : tamponner les taches avec de l'eau oxygénée, rincer à l'eau claire et étendre le linge sur le gazon jusqu'au lendemain.

BONHOMME FRANKLIN.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

Température. — Nous finissons une huitaine pas trop incléminente, mais depuis deux jours, le vent souffle en tempête d'une façon bien désagréable.

Jusqu'ici, les ballages ont été assez consécutives ; encore quelques jours, et ils seront nulles ; les travaux des champs, semailles de printemps sont à peine commencés et voici pendant pas mal de temps : la besogne sera longue. Situation agricole satisfaisante.

Blés. — Ces jours-ci les offres ont été très abondantes avec tendance en tléchissement. On a fait 0,25 de baisse sur tous les blés. On cote les blancs 22,75 et les roux et bigarrés 22,25 à 22,50 nos grès.

Farines. — Calmes de 26 à 30 suivant marques et mode de moutures.

Grains grossiers. — Tendance calme sur les orges, soutenue en maïs, très ferme en seigles et en avoines. Nous cotons :

Orges Algérie, mars et avril, 16 ; nouvelles, sur 4 derniers, 14,75, délivrées Dunkerque.

Orges et escourgeons de pays, 20 à 20,50, rendue.

Maïs Plata, disponibles et avril, 16,25 à 16,40 ; livrables sur 4 de juillet, 15,75 ; Danube, mars-avril, 15,85 à 16 ; 4 de mai sur juin, 15.

Seigles de pays, 19,50 à 18,75, nos gares, disponibles.

Avoines de pays, jaunes, disponibles, 19,50 ; 4 de mai, 20, rendues ; Ligovo, 19,75, disponibles, et 4 de mai, 20,25.

Etrangères, Plata, 18,25 à 18,50 ; Pétersbourg, 18,75, et Mecklembourg, 19,50, Dunkerque.

Graines oléagineuses. — Marché sout